



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours : CAPLP externe et CAFEP CAPLP

Section : réparation et revêtement en carrosserie

Session 2022

Rapport de jury présenté par Thierry MARGUIER, Inspecteur de l'Éducation nationale et
Président du jury

Sommaire

Remerciements	2
Avant-propos	3
Résultats statistiques	4
Épreuve d'admissibilité : épreuve écrite disciplinaire appliquée	5
A. Définition de l'épreuve	5
B. Sujet	5
C. Éléments de corrigé	6
D. Commentaires du jury	17
E. Résultats	20
Épreuve d'admission : épreuve de leçon	21
A. Définition de l'épreuve	21
B. Déroulement	21
C. Commentaires du jury	22
D. Résultats	25
E. Exemple d'épreuve	26
Épreuve d'admission : épreuve d'entretien	28
A. Définition de l'épreuve	28
B. Déroulement de l'épreuve	28
C. Commentaires du jury	29
D. Ressources mobilisables	30
E. Résultats	31

Remerciements

Les membres du jury tiennent à remercier la proviseure du lycée de Narcé à Loire-Authion, son directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, ses collaborateurs et l'ensemble des personnels pour la qualité de leur accueil et l'aide efficace apportée tout au long de l'organisation et du déroulement de ce concours qui a eu lieu dans d'excellentes conditions.

Avant-propos

À compter de la session 2022, les épreuves de ce concours sont modifiées ; elles se composent d'une épreuve écrite d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid158976/epreuves-caplp-externe-cafep-caplp-sections-groupe.html>

Cette session répond aux attentes de l'arrêté du 25 janvier 2021, publié au JORF du 29 janvier 2021, fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel. Ces concours ont pour objectif de valider les compétences scientifiques, technologiques et professionnelles des candidats ainsi que leurs compétences pédagogiques souhaitées par l'État employeur qui recrute des professeurs.

L'épreuve d'admissibilité, intitulée « épreuve écrite disciplinaire appliquée » permet de vérifier que le candidat est capable d'élaborer tout ou partie de l'organisation de la séquence pédagogique, ainsi que les documents techniques et pédagogiques nécessaires.

Les épreuves d'admission ont un coefficient total double par rapport à celui de l'épreuve d'admissibilité ; leur influence est donc non négligeable sur le classement final. Les candidats et leurs formateurs sont invités à lire avec application les conseils donnés dans ce rapport afin de bien appréhender les compétences ciblées. La préparation à ces épreuves doit commencer dès l'inscription au concours.

La connaissance des textes définissant le fonctionnement des lycées professionnels et l'organisation des diplômes, qui y sont préparés, sont un préalable incontournable à la réussite au CAPLP.

Il est nécessaire que les candidats s'approprient les contenus et modalités décrits dans les référentiels de certification des diplômes de cette filière professionnelle (le CAP et le baccalauréat professionnel réparation des carrosseries ainsi que le CAP peinture en carrosserie). Le jury invite les candidats à se rapprocher, si nécessaire, d'un lycée professionnel assurant la formation à l'un de ces diplômes.

La session 2022 de ce concours présentait douze postes pour le public et un poste pour le privé.

Il a été impossible de pourvoir tous les postes pour le concours public : seuls onze candidats ont été admis. Si globalement, les candidats présents à cette session d'admission étaient bien préparés, l'admission n'a pu être prononcée pour ceux dont les prestations n'ont pas donné la garantie qu'ils étaient aptes à embrasser la carrière de professeur de lycée professionnel. Cela est regrettable dans la mesure où les besoins dans les établissements scolaires sont importants.

De très bons candidats ont su démontrer un sens de la pédagogie et de la didactique mise en œuvre dans la voie professionnelle et une posture professionnelle compatible avec l'exercice des missions d'enseignant ; le jury les en félicite.

Pour conclure cet avant-propos, le jury souhaite que ce rapport soit une aide efficace aux futurs candidats au CAPLP réparation et revêtement en carrosserie.

Résultats statistiques

CAPLP externe public :

Session	Nombre de postes	Inscrits	Présents à l'admissibilité	Admissibles	Présents à l'admission	Admis
2019	15	52	42	30	27	15
2020	12	54	38	-	Épreuve annulée	12
2021	12	53	36	27	25	12
2022	12	52	34	25	21	11

CAFEP CAPLP privé :

Session	Nombre de postes	Inscrits	Présents à l'admissibilité	Admissibles	Présents à l'admission	Admis
2019	-	-	-	-	-	-
2020	1	4	4	-	Épreuve annulée	1
2021	1	3	3	3	3	1
2022	1	6	5	4	3	1

Statistiques des notes obtenues à la session 2022

Les moyennes sont données sur 20.

		CAPLP (public)	CAFEP (privé)
Admissibilité	Moyenne obtenue par le premier candidat admissible	13,60	14,50
	Moyenne obtenue par le dernier candidat admissible	6,60	8,30
	Moyenne des candidats non éliminés	8,54	9,84
	Nombre de candidats éliminés (notes inférieures à 5)	5	0
	Moyenne des candidats admissibles	9,00	10,40
Admission	Moyenne obtenue par le premier candidat admis	15,08	13,67
	Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	9,98	13,67
	Moyenne des candidats présents	9,77	11,96
	Moyenne des candidats admis	11,75	13,67

Épreuve d'admissibilité : épreuve écrite disciplinaire appliquée

A. Définition de l'épreuve

L'épreuve porte sur la conception d'une séquence d'enseignement professionnel dans la section et option du concours, à partir de l'analyse et l'exploitation pédagogique d'un dossier technique.

Le thème de la séquence est proposé par le jury. Le dossier technique fourni au candidat, caractéristique de la spécialité du concours, comporte les éléments nécessaires à l'étude.

L'épreuve permet de vérifier que le candidat est capable d'élaborer tout ou partie de l'organisation de la séquence pédagogique, ainsi que les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation ou associés au thème proposé).

Durée : cinq heures. Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B. Sujet

Le sujet est disponible en téléchargement sur le site du ministère à l'adresse :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/caplp_externe/22/6/s2022_caplp_externe_reparation_1_1425226.pdf



Le sujet du concours comportait trois parties d'évaluation :

- partie 1 : exploiter pédagogiquement un support technique ;
- partie 2 : définir l'organisation de la formation ;
- partie 3 : produire les documentations techniques et pédagogiques nécessaires à l'évaluation.

Les candidats étaient interrogés à partir des supports ci-dessous en lien avec les cinq tâches professionnelles suivantes :

- accueillir le client et réceptionner le véhicule ;
- contrôler la géométrie de la structure ;
- effectuer le remplacement partiel ou total d'un élément ;
- préparer les fonds ;
- protéger contre la corrosion.

C. Éléments de corrigé

Les éléments de réponse proposés ci-dessous décrivent une possibilité d'exploitation pédagogique, d'autres approches pouvaient également être jugées satisfaisantes par le jury.

1^{ère} partie : exploiter pédagogiquement un support technique

Il s'agissait pour les candidats de se placer dans la posture d'expliquer aux élèves que le véhicule est économiquement réparable après avoir été interrogé sur la signification du terme VRADE indiqué sur les rapports d'expertise.

Question 1 : VRADE

Le devis est un document qui est rédigé par le réparateur qui se propose d'effectuer les réparations à un certain prix qu'il s'engage à ne pas modifier tant que le client n'a pas exprimé son intention de renoncer à faire réparer son véhicule.

La valeur de remplacement (ou valeur de remplacement à dire d'expert – VRADE) est une base d'indemnisation en assurance auto. En cas d'accident de la route ou de vol de voiture, elle correspond à la valeur d'un véhicule d'occasion de même type et dans un état semblable.

En cas, par exemple, d'accident ou de vol de votre véhicule, le client peut prétendre à une indemnisation de son assureur auto. Selon les cas, il bénéficie donc d'une prise en charge des réparations ou, si le véhicule n'est pas réparable ou qu'il est introuvable, d'une somme destinée à lui permettre d'en acheter un nouveau. Bien entendu, il faudra que le sinistre subi soit couvert par son contrat auto. Si le client ne jouit par exemple pas d'une garantie vol, il n'aura malheureusement droit à rien le cas échéant.

Ainsi, si le véhicule est définitivement inutilisable (volé, économiquement irréparable, etc.), c'est-à-dire qu'il s'agit pour le client d'une « perte totale ». L'assureur aura besoin de connaître sa valeur avant sinistre avant de lui verser des indemnités. Pour cela, il fera appel à un expert automobile qui fixera sa « valeur de remplacement à dire d'expert » ou « VRADE ». Ainsi, il se basera sur divers éléments liés à la voiture tels que son âge, son kilométrage ou sa valeur marchande.

L'objectif de la VRADE est simple : permettre de racheter un véhicule d'occasion équivalent, afin de replacer le client dans la situation qui était la sienne avant le sinistre. Selon la cour de cassation, la valeur de remplacement à dire d'expert est le « le prix de revient total d'un véhicule d'occasion de même type et dans un état semblable ».

Question 2 : Analyse d'un ordre de réparation

Le contrat passé entre un garagiste et son client n'est soumis à aucune forme déterminée et obligatoire pour sa validité. Cependant, à titre de preuve et pour éviter des contestations ultérieures, il est fortement recommandé de remplir un ordre de réparation avant de confier son véhicule pour réparations.

Le garagiste ne peut pas le refuser si le client en fait la demande.

L'ordre de réparation est un document écrit, établi en double exemplaire, signé par le professionnel et le client. Il apporte la preuve de ce qui est convenu entre ces deux parties. Il permet d'éviter les litiges à propos de la facturation de réparations supplémentaires non acceptées.

Pour qu'il ne soit pas contestable, il doit être établi sur un papier à en-tête du professionnel concerné et indiquer :

- la date ;
- l'identité du client ;
- le type de véhicule et son kilométrage ;
- la nature exacte des réparations à effectuer ;
- le coût probable de ces interventions ;
- le délai d'immobilisation du véhicule ;
- ...

Outre les réparations prévues, le client a tout intérêt à faire mentionner l'état du véhicule ou d'attirer l'attention du garagiste sur tel ou tel équipement qui y est installé. Le réparateur devient le gardien du véhicule et est responsable des dommages qui pourraient endommager le véhicule pendant la durée de la garde.

Question 3 : Modalité d'élaboration d'un ordre de réparation

L'ordre de réparation est un document fourni par le garage à éditer en deux exemplaires : un pour le garagiste et un autre pour le client. Bien évidemment, les copies devront chacune voir inscrite la signature des deux parties.

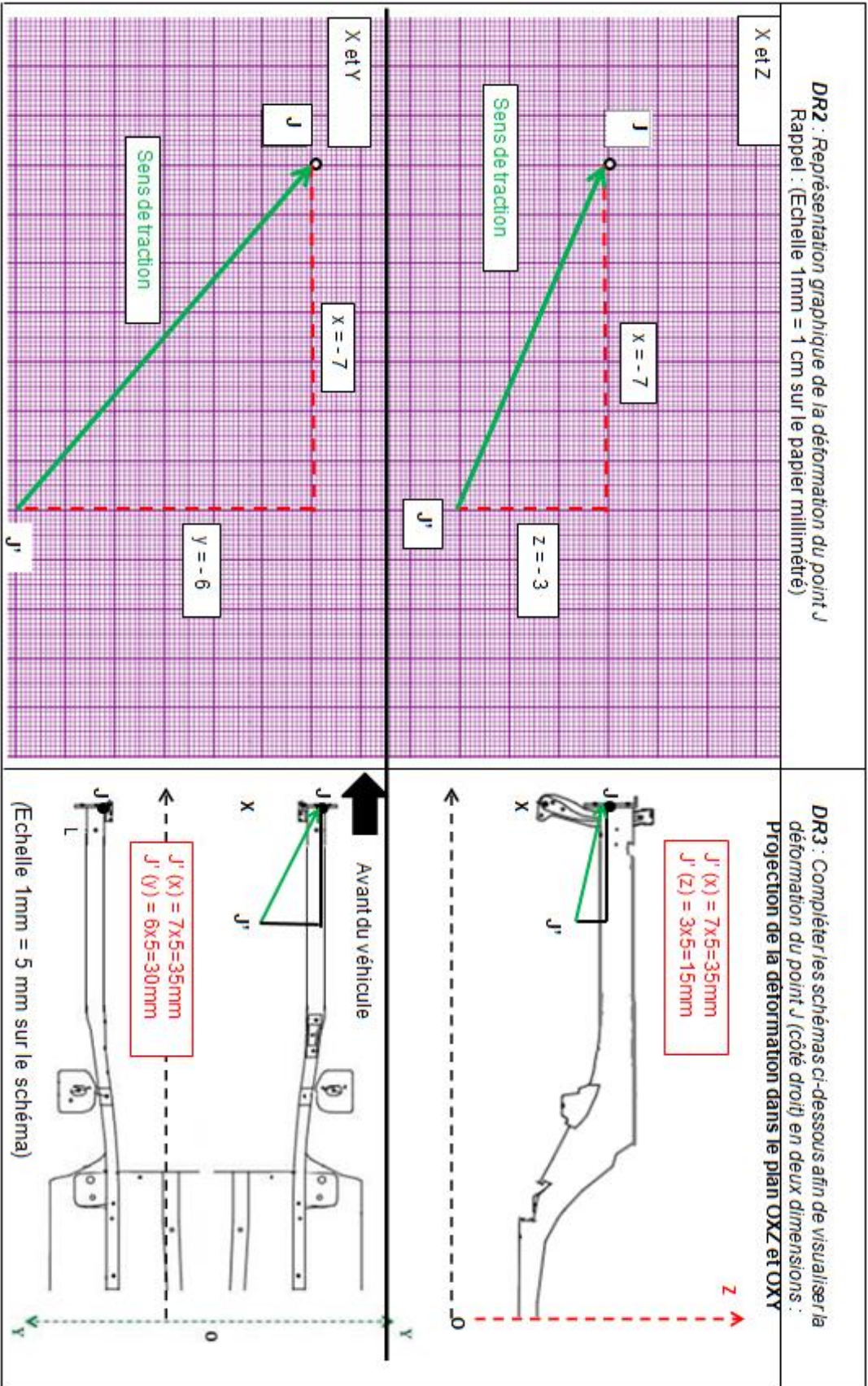
Il comprend les informations suivantes :

- l'identité du garage ;
- l'identité du client (il manque le numéro de téléphone...) ;
- l'identité du véhicule avec ses caractéristiques : numéro de série, moteur, kilométrage etc. (il manque le kilométrage et la date de réception) ;
- l'état du véhicule à l'entrée dans le garage (il manque la marque d'usure des pneumatiques) ;
- les dates de réception et de livraison après travaux ;
- les réparations à faire sur le véhicule ;
- le coût approximatif des opérations à effectuer ;
- le délai prévu pour accomplir les réparations ;
- une ligne destinée à la proposition de l'usage de pièce d'occasion au client ;
- les signatures des clients et du réceptionnaire (manquantes) ;
- ...

Question 4 : Relevé des valeurs de soubassement de la Citroën C3

N° Identification	Valeur	OX		OY		OZ	
		Gauche	Droit	Gauche	Droit	Gauche	Droit
J	Constructeur	2375	2375	542	542	20	20
	Relevé	2375	2368	548	536	18	17
	Ecart	0	-7	+6	-6	-2	-3
K	Constructeur	2375	2375	481	481	13,5	13,5
	Relevé	2375	2373	479	477	11,5	8
	Ecart	0	-2	-2	-4	-2	-5,5
D	Constructeur	2225	2225	483	483	14,5	14,5
	Relevé	2225	2225	483	483	14,5	14,5
	Ecart	0	0	0	0	0	0

Question 5 : Graphique de déplacement du point J



Question 6 : Longueur des vecteurs de la déformation

	OXZ	OXY
Longueur du vecteur en mm	38 mm	46 mm

Question 7 : Protection lors d'une opération de traction sur un banc de vérinage

Les sécurités les plus adaptées sont : vérifier les ancrages du véhicule au banc de vérinage, choisir une zone d'intervention destinée à la traction d'un véhicule, signaler les phases de traction par une barrière anti-franchissement si nécessaire, utiliser des élingues de sécurité, mettre l'équipement de sécurité atelier : (chaussures de sécurité, gants, casquette coquée, lunette de protection et casque anti-bruit), utiliser une pompe hydraulique de façon perpendiculaire au sens de traction.

Question 8 : Avantages et inconvénients des procédés de collage Téroson 5055 et 5010R

	Avantages	Inconvénients
Collage du bas de caisse à l'aide du produit Téroson EP5055	<ul style="list-style-type: none"> - Allègement de la réparation. - Assemblage de différents substrats. - Effet imperméabilisant. - Protection anticorrosion. - Réparation du véhicule plus efficace. - Répartition des efforts en cas de nouveau choc. - Application facile. - Polymérisation pouvant être accélérée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre pas toujours évidente. - Les temps de séchage sont souvent beaucoup trop longs. - Le temps de conservation. - Le prix d'achat des cartouches et du matériel d'application.
Finition EP5010R Téroson sur les soudures	<ul style="list-style-type: none"> - Applicable sur les surfaces aluminium et acier. - Pas besoin de chauffer le support. - Pas de plomb, facile à appliquer et à dresser. - Ne nécessite pas de démontage au préalable. - Conforme aux recommandations des constructeurs. - Remplace aisément l'étain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de séchage sont souvent beaucoup trop longs. - Le temps de conservation. - Le prix d'achat des cartouches et du matériel d'application. - Utilisation avec le pistolet Téroson. - Utilisation d'un IRT. - Petite cartouche.

Question 9 : Analyse des aciers

Aciers	Limites élastiques Mpa*	Courbe représentative (A, B ou C)	Couleurs sur le schéma du véhicule en DP3 (à justifier)
H.L.E.	210-350	B	Gris : pièces de structure telles que les tubes soudés, les profilés, les pièces pliées ou embouties légèrement.
T.H.L.E.	<550	A	Bleu turquoise : pièces de structure en contact direct avec le choc (ex : les longerons).
U.H.L.E.	>550	C	Vert foncé : tôles destinées aux pièces de structures et de sécurité pour l'automobile : renforts de plancher ; renfort de tunnel ; traverse de tablier.

Question 10 : La gamme de réalisation Téroson

La gamme n'est pas adaptée pour ce niveau d'élève car :

- il n'y aucune mise en garde sur la sécurité d'emploi du produit ;
- Il n'y a pas de préconisation sur la qualité de préparation du support (grain de finition) ;
- « la couche barrière » : pas de temps de séchage indiqué ni de sécurité pour l'opérateur ;
- pas de temps de séchage indiqué pour le produit 5010 TR ;
- pas de grain de ponçage indiqué pour le ponçage du produit.

Question 11 Points clés devant être abordés avec les élèves avant la mise en œuvre de ce procédé de réparation :

- l'importance de la préparation du support pour la qualité d'accrochage des futurs produits de finition ;
- la sécurité individuelle et collective lors de l'utilisation de ce produit ;
- la couche barrière VR5055 et son application ;
- faire sortir les deux composants de l'EP 5010TR avant de mettre la buse mélangeur ;
- appliquer l'EP 5010 TR et étaler ;
- enlever l'excédent à la râpe puis à la ponceuse ;
- appliquer le bonderite sur tôle nue.

Question 12 : Étapes essentielles pour réaliser une application et un ponçage du mastic de finition

Éléments de réponses avec la prise en compte d'un opérateur muni de sa combinaison de travail et de ses chaussures de sécurité		
Phases	Désignations	Outillage et sécurité
100	Identifier le support et se référer à la fiche technique produit adaptée	Fiches spécifiques liées aux produits
200	Dégraissier le support réparé et identifier les derniers défauts éventuels	Zone ventilée, gants et masque, produit dégraissant avec rouleau essuie-tout.
300	Réaliser un ponçage adapté en respectant les règles de ponçage	Zone ventilée, gants et masque. Papiers de ponçage adaptés avec cale ou ponceuse orbitale aspirante.
400	Dégraissier le support en vérifiant la qualité du détournage ainsi que l'absence de rayures trop profondes	Zone ventilée, gants et masque, produit dégraissant avec rouleau essuie-tout. Contrôle visuel et tactile.
500	Préparer le mastic de finition puis l'appliquer dans une zone ventilée	Fiche technique produit, gant et masque, mastic et durcisseur avec les couteaux à mastic.
600	Appliquer le mastic en conformité avec la forme du support	Zone ventilée, gants et masque
700	Nettoyer les outils d'application et respecter les temps de séchage	Zone ventilée dédiée au nettoyage des produits solvantés, gants et masque. Essuie-tout ou boîte de nettoyage pour les couteaux à mastic.
800	Réaliser le ponçage du mastic de finition selon une granulométrie adaptée	Zone ventilée, gants et masque. Papiers de ponçage adaptés avec cale ou ponceuse orbitale aspirante.
900	Contrôler la forme et l'état de surface du mastic	Contrôle visuel et tactile

Question 13 : principe de protection contre la corrosion

L'impression et le primaire sont appliqués en couche de fond et permettent de protéger l'élément de la corrosion. Ils assurent également une adhésion au support et favorisent l'adhérence des couches supérieures.

L'impression phosphatante possède des molécules de zinc qui vont se sacrifier à la place de l'acier. Le zinc est plus réducteur que l'acier sur l'échelle galvanique. De plus, l'impression phosphatante renferme l'acier et ainsi évite tout contact avec l'oxygène.

Question 14 : phénomène physico-chimique de la corrosion sur une tôle d'acier laissée à nue

Par définition, la corrosion d'un matériau correspond à sa dégradation.

Elle peut avoir des causes mécaniques comme des frottements ou des causes chimiques.

À l'air libre, les métaux sont en présence de dioxygène, d'eau, de dioxyde de carbone et de gaz polluants qui peuvent provoquer une transformation chimique dont le métal est l'un des réactifs. Ce dernier est alors consommé tandis que se forment le ou les produits.

Il y a un transfert d'électrons entre une espèce à une autre. On appelle réducteur l'espèce qui cède les électrons, et oxydant l'espèce qui les capte au cours de la réaction. Le phénomène de la pile électrique se crée : l'homogénéité du métal n'étant jamais parfaite, la surface du métal présente une zone anodique et une zone cathodique.

2^{ème} partie : définir l'organisation de la formation

Question 15 : tableau de stratégie de formation

A	T	S	Expliciter la manière d'exploiter le véhicule à partir de l'exemple déjà renseigné.	C-V	C-E	S-A
A3	T3.1	1 Analyse de la déformation	<ul style="list-style-type: none"> - Installer le véhicule sur un banc de mesure électronique (Celette Naja) - Réaliser la mise en assiette. - Contrôler le bloc avant. - Diagnostiquer les points déformés. - Interpréter les valeurs. 	C3.1 C3.2 C2.1	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation du matériel tridimensionnel. - Les choix des points référentiels. - Les choix des points de contrôle du bloc avant. - L'établissement d'un diagnostic cohérent. 	S2.1.1 et S3.1.1
A3	T3.3	2 Remise en ligne d'un point déplacé	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves installent le véhicule sur un banc de redressage. - Les élèves repèrent la partie déformée. - Les élèves installent les systèmes de traction. - Les élèves sécurisent les éléments de traction. - Les élèves procèdent à la remise en ligne d'un point déformé et contrôlent sa qualité. 	C4.2	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule est correctement fixé au bâti. - Le choix des outils de traction. - Le positionnement des outils. - La sécurité est mise en place. - La remise en ligne du point. 	S1.3.4 et S1.3.1
A4	T4.1	3 Préparation du véhicule pour peinture	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves identifient la nature du support à peindre. - Les élèves recherchent les produits adéquats en fonction du support et de la teinte. - Les élèves préparent les surfaces suivant la zone à peindre. - Les élèves protègent les surfaces à ne pas traiter. 	C2.3 C4.4	<ul style="list-style-type: none"> - Le type de support (acier, aluminium). - Le type de produit utilisé en sous-couches. - La granulométrie des papiers utilisés. - La qualité du marouflage. 	S2.3.1
A4	T4.2	4 Application peinture de l'aile arrière apprêtée	Après réparation du véhicule (phase de remplacement d'une aile arrière jusqu'à la mise en apprêt), travailler avec les élèves sur la recherche de teinte (nuancier et plaque test). Définir la zone ainsi que la technique de raccord à réaliser.	C2.1 C4.4	<ul style="list-style-type: none"> - La nuance choisie correspond à celle d'origine. - L'application de la teinte par la technique du raccord noyé est conforme. - L'application du vernis sur la totalité de l'élément est réalisée dans les règles de l'art. 	S2.3.3, S2.3.5

Lexique :		
Activités : A	Tâches (professionnelles) : T	Savoirs associés : S-A
Compétences visées : C-V	Support : S	Critères d'évaluation retenus : C-E

Question 16 : tableau de répartition de suivi des périodes de formation en milieu professionnel
 En qualité de professeur principal, il convient d'organiser la répartition des visites et du suivi des PFMP¹ des vingt élèves de terminale. La participation de l'équipe enseignante est indispensable. L'organisation retenue correspond à la visite d'un élève pour 2 heures d'enseignement hebdomadaire.
N.B. : les enseignants ayant une quantité trop importante de classes dans l'établissement (qui ont en général 1h par classe) ne se verront pas attribuer d'élèves en suivi.

Professeurs	Matières	Nombre d'heures enseignées	Nombre d'élèves à suivre
Mme E	Français/FLS	3H	1
M. N	Histoire- Géographie/AP lettre	3H	1
M. T	Mathématiques/Sciences/ Co-intervention	7H	3
M. M	Analyse fonctionnelle et structurelle	2H	1
Mme D	Enseignement Physique et sportif	3H	1
M. X	Enseignement professionnel gr2/ Co-intervention	12H	6
M. Y	Enseignement professionnel gr1/ AP orientation	12H	6
M. P	Anglais	2H	1

Total	20 élèves
--------------	------------------

Question 17 : Document de synthèse des compétences liées aux attitudes professionnelles des élèves en PFMP

Critères et indicateurs d'évaluation				
Attitudes professionnelles	Critères observables			
Intérêt porté au travail	Ne montre aucun intérêt	Montre peu d'intérêt	Intéressé	S'intéresse et se perfectionne
Esprit d'initiative	Attend beaucoup des autres	Esprit d'initiative moyen	Se montre impliqué	Toujours porté à agir, à proposer.
Activités	Lente	Moyenne	Bonne	Remarquable
Qualité du travail	Insuffisant	Niveau passable	Bon niveau de qualité	Excellente qualité
Compréhension	Peu d'ordre, pas de méthode	Peu organisé	Bonne organisation	Très organisé
Sens de l'organisation	Parfois maladroit	Moyenne	Bonne	Très bonne
Sociabilité	Ne s'intègre pas	S'intègre difficilement	Accepte les règles du groupe	Excellente intégration
Habilité	Négligé, irrespectueux,	Parfois à reprendre	Correct	Irréprochable
Comportement	Pas assidu, en retard régulièrement	Parfois des retards ou des absences	Convenable	Très bien

¹ <https://eduscol.education.fr/666/periodes-de-formation-en-milieu-professionnel-pfmp>

3^{ème} partie : produire les documentations techniques et pédagogiques nécessaires à l'évaluation

Question 18 :

Fiche de déroulement de séance en référence à l'exemple du document DR6		Séquence : réaliser de recouvrement de l'aile arrière				
Pré-requis : La préparation des fonds		Séance 4 : application peinture de l'aile arrière apprêtée		Séance 4/4	4h	
Objectif de séance : Etre capable d'appliquer la teinte et le vernis du véhicule par la technique du raccord noyé.		Niveau : T BAC				
Compétences / Capacités :		<p>Contexte : Le véhicule est hors de la cabine de peinture. L'aile apprêtée est poncée et la zone devant être peinte est camouflée afin de recevoir les différentes couches de peinture (bi-couches).</p> <p>Mise en situation : Intervention sur l'aile arrière de la Peugeot 208 du lycée. Cette séance porte sur l'application peinture de l'aile arrière à l'aide d'un raccord noyé.</p> <p>Problématique : L'élève doit préparer la teinte du véhicule et développer la technique du raccord noyé.</p>				
OBJECTIFS	Activités du professeur	Durée	Activités de l'élève pour développer la compétence	Support / aide apportée	Matériel	Eléments de différenciation
Recherche de la teinte	Le professeur demande à l'élève de trouver la référence peinture correspondant au véhicule.	10 min	L'élève recherche la teinte sur le véhicule ainsi que dans le nuancier.	Logiciel de peinture afin de trouver la localisation de la référence peinture	Logiciel peinture	Guider l'élève si nécessaire dans sa recherche
Comparer les nuances	Le professeur contrôle avec l'élève les diverses nuances et valide le choix de l'élève.	20 min	L'élève observe et différencie les nuances. Il questionne si besoin et demande validation auprès de son enseignant. Il détermine la quantité de produit nécessaire.	L'œil de l'élève, la zone de travail choisie pour observer les nuances.	Zone adaptée, lumière du jour, lustreuse.	Aide d'un élève tuteur afin de justifier le choix de la nuance. Support papier avec rappel sur les choix de teinte.
Réaliser la teinte	L'enseignant contrôle l'enregistrement de la balance de pesée (économie de produit).	20 min	L'élève réalise la teinte jusqu'à sa dilution. Puis il consigne le produit dans l'attente de l'appliquer.	Balance de pesée, pot, baquette de mélange et PPS.	Laboratoire de préparation peinture	Le professeur peut faire une démonstration de la réalisation de la teinte sur les 2 ou 3 premiers pots.
Chercher les	Le professeur interroge l'élève sur	10 min	L'élève détermine le nombre de couches	Fiches technique	Laboratoire	Le professeur donne les

<p>méthodes d'application</p>	<p>Les méthodes d'application de la base et du vernis.</p>		<p>à déposer, le temps entre chaque couche et le temps d'évaporation ainsi que les conditions d'application (réglage air).</p> <p>L'élève réalise les applications selon les données des fiches techniques</p>	<p>produits base et vernis</p>	<p>peinture</p>	<p>informations à l'élève qui prend note sur un document adapté.</p>
<p>Réaliser une plaquette test</p>	<p>Le professeur accompagne l'élève dans son application.</p>	<p>20min</p>	<p>L'élève met le véhicule en cabine, pose une bâche de finition et dégraisse une dernière fois la zone à peindre.</p>	<p>Pistolet peinture, zone ventilée, EPI</p>	<p>Zone ventilée</p>	
<p>Finaliser la préparation du véhicule</p>	<p>Le professeur indique les finitions à opérer pour l'application peinture</p>	<p>10min</p>	<p>L'élève applique la base de peinture en suivant les conseils de son professeur</p>	<p>Bâche de Finition, dégraissant, tampon d'essuyage</p>	<p>Cabine de peinture</p>	<p>Aider l'élève s'il a du retard.</p>
<p>Réaliser l'application de la base</p>	<p>Le professeur accompagne l'élève lors de l'application de la base et l'aide lors du raccord noyé de base</p>	<p>30min</p>	<p>L'élève prépare une quantité de vernis adapté et applique le vernis de peinture en suivant les conseils de son professeur.</p>	<p>Pistolet peinture réglé, EPI</p>	<p>Cabine de peinture</p>	<p>Faire une démonstration sur un support annexe si nécessaire.</p>
<p>Réaliser l'application du vernis</p>	<p>Le professeur accompagne l'élève lors de l'application du vernis préparé par l'élève.</p>	<p>30min</p>	<p>L'élève met la cabine en étuvage afin de sécher le véhicule.</p>	<p>Pot, filte, Pistolet peinture réglé, EPI</p>	<p>Laboratoire peinture Cabine de peinture</p>	
<p>Sécher le véhicule</p>	<p>Le professeur contrôle le réglage de la cabine.</p>	<p>5min</p>			<p>Laboratoire peinture</p>	
<p>Ranger l'équipement utilisé</p>	<p>Le professeur demande à l'élève de nettoyer l'ensemble des outils utilisés pour ce travail et de ranger les produits.</p>	<p>30min</p>	<p>L'élève range l'ensemble des outils et produits utilisés dans les zones adaptées (pollution et recyclage).</p>	<p>EPI, outillage dédié au nettoyage des pistolets d'application</p>	<p>Zone dédiée au nettoyage ventilé Zone de rangement</p>	
<p>Réaliser une fiche bilan</p>	<p>Le professeur demande à l'élève de rédiger une fiche technique sur l'utilisation du raccord noyé.</p>	<p>30min</p>	<p>L'élève rédige une gamme opératoire liée à la réalisation d'un raccord noyé</p>	<p>Papier, crayon</p>	<p>Salle de classe</p>	

Question 19 : analyse des copies de deux élèves

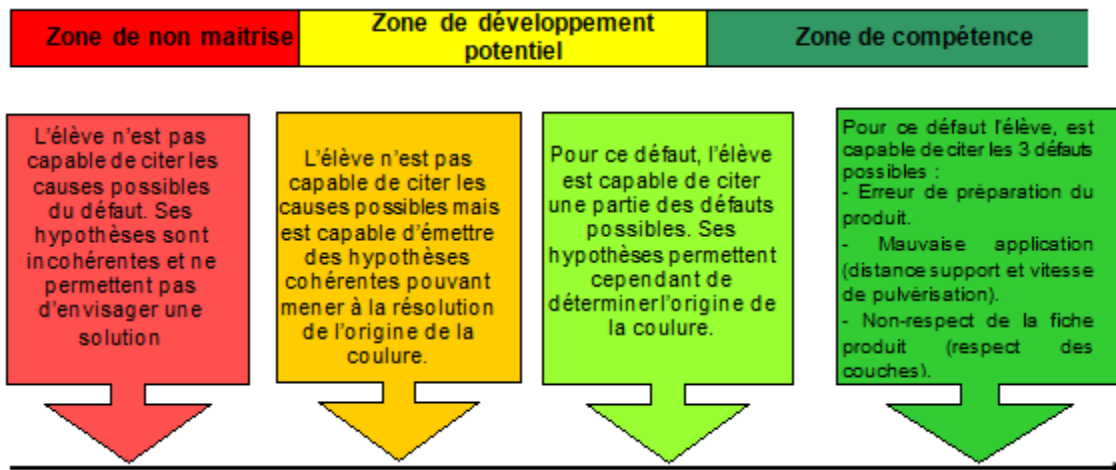
	Compétences acquises (répondre par oui ou par non)	Justifier la réponse
Élève 1	Non	Il a identifié une couleur plus terne et non plus orangée. La réalisation de la teinte n'est pas correctement réalisée et l'élève n'a pas compris la question 4. Il a identifié le défaut couleur plus orangé mais n'a pas compris la question 4.
Élève 2	Oui	Il a identifié une couleur plus terne et non plus orangée. La réalisation de la teinte est respectée mais l'élève n'a pas compris la question 4.
Améliorations possibles des documents DP7	La question 4 doit être reformulée afin d'être comprise. Réaliser une deuxième phase de travail sur la correction de teinte permettant de modifier la teinte.	

Question 20 : Remédiation possible pour une application conforme du vernis.

Il sera important de proposer à l'élève de formaliser sa préparation menant à la création d'une couleur. Relire la fiche technique afin de constater avec lui les réglages et application préconisés. Réaliser une démonstration afin que l'élève visualise son erreur d'application et celle correcte à reproduire.

Question 21 :

Compétence C4.4 : Être capable d'identifier un défaut d'application et de proposer des solutions adaptées pour supprimer ce phénomène : « présence de coulures ».



D. Commentaires du jury

1ère partie : exploitation pédagogique de supports techniques

Cette première partie avait pour objectif d'évaluer les candidats sur leurs connaissances professionnelles en réparation des carrosseries. Quatre thèmes étaient proposés aux candidats :

- accueillir le client et réceptionner le véhicule ;
- contrôler la géométrie de la structure ;
- effectuer le remplacement partiel ou total d'un élément ;
- préparer les fonds ;
- protéger contre la corrosion.

1. Accueillir le client et réceptionner le véhicule (questions 1 à 3)

Cette première partie consistait à établir l'analyse des documents utiles entre un client et le réparateur en carrosserie. Par de l'observation de documents et une démarche réflexive, le candidat devait constater des manquements dans l'ordre de réparation mais également justifier de l'utilité de certains documents. Cette partie a souvent été traitée avec sérieux même si des approximations sont apparues sur le terme VRADE.

2. Contrôler la géométrie de la structure (questions 4 à 7)

Il s'agissait dans cette partie d'analyser le choc sur la structure et de proposer une solution de remise en ligne du longeron.

La fiche des relevés a souvent été complétée ; cependant, le jury a remarqué un manque de relecture et de rigueur dans cette partie. En effet, des erreurs dans la complétion de cette fiche ne permettaient pas l'analyse demandée. L'analyse graphique a souvent été imprécise voire non abordée.

3. Restructuration et revêtement (questions 8 à 11)

Cette partie traitait de l'utilisation d'une colle de la marque Teroson sur le remplacement d'un bas de caisse sur véhicule. Dans un premier temps, les candidats devaient analyser les documents fournis puis en restituer les avantages et inconvénients. Malgré la présence des documents pédagogiques, des erreurs d'analyse ont été parfois observées.

Dans un second temps, il était demandé aux candidats d'apporter un esprit critique sur une gamme opératoire donnée tout en s'interrogeant sur son utilisation avec une classe de première de baccalauréat professionnel.

Même si les réponses n'étaient pas toujours celles attendues, le jury a apprécié la qualité de réflexion pour un grand nombre de candidats.

Dans une autre partie, les candidats devaient analyser la répartition des aciers sur un véhicule et en déterminer les zones où étaient positionnées les tôles HLE, THLE et UHLE. Les réponses données n'ont pas été toutes claires surtout dans la répartition de ces aciers au sein de la structure du véhicule.

4. Préparation les fonds protection contre la corrosion (questions 12 à 14)

Cette partie, largement abordée par les candidats, traitait de la méthodologie du dressage d'un mastic. Par ailleurs, une partie orientée sur la corrosion et le traitement anticorrosion était abordée afin de tester les connaissances des candidats. Cette partie a été moins réussie par les candidats voire non abordée.

2^{ème} partie : organisation pédagogique de de la formation

Cette partie avait pour objectif de permettre aux candidats de développer leurs compétences et leurs connaissances concernant l'organisation pédagogique de la formation pour une classe de baccalauréat professionnel en réparation des carrosseries.

De nombreux candidats ont rencontré des difficultés sur cette partie.

Les candidats étaient amenés à présenter trois phases d'activités :

- une organisation pédagogique ;
- une répartition de visites des PFMP ;
- un document d'échange entre les collègues d'enseignement général et les professionnels autour des compétences liées aux attitudes professionnelles.

La première phase a été davantage abordée pas les candidats. Cette partie permettait de définir une stratégie autour des thèmes demandés. L'utilisation des extraits du référentiel était très importante afin de pouvoir constater de sa bonne maîtrise par les candidats. La qualité dans la rédaction de textes concis était attendue afin de pouvoir observer la finesse des stratégies proposées.

La seconde phase a été souvent abordée mais manquait souvent de relecture engendrant pour certains candidats des erreurs évitables.

En ce qui concerne la dernière phase, le jury demandait aux candidats de trouver des exemples de termes permettant à un professionnel de la carrosserie et à un enseignant de pouvoir positionner un élève à un niveau donné sur son attitude professionnelle. Si la question de l'évaluation des compétences professionnelles d'un élève en entreprise fait partie du quotidien de l'enseignant en carrosserie, l'évaluation de son attitude professionnelle l'est tout autant. Pour autant, cette partie n'a pas été souvent abordée ou bien traitée trop brièvement par les candidats.

3^{ème} partie : produire les documentations techniques et pédagogiques nécessaires à l'évaluation

Cette troisième partie avait pour objectif de mettre les candidats dans une situation professionnelle concrète du métier d'enseignant mais aussi de les évaluer sur leurs connaissances professionnelles concernant la réparation des carrosseries.

Il était demandé au candidat de réfléchir à une fiche de préparation concernant le recouvrement d'un élément à l'aide de la technique du raccord noyé. Contrairement à l'organisation pédagogique en partie 2, cette partie a souvent été mal interprétée. La compétence visée par les candidats correspondait aux attentes mais la technique du raccord noyé était souvent occultée ne permettant pas de répondre à la demande du jury. Par ailleurs, la fiche de préparation imposée demandait une réflexion sur les activités en prenant en compte un certain nombre de paramètres non identifiés par les candidats.

Puis une analyse de copies d'élèves était demandée. Cette partie permettait au jury d'observer si les candidats étaient capables d'analyser la réflexion d'un élève devant une situation donnée, d'identifier le niveau de compétence atteint et de proposer des éléments de remédiation afin de faire progresser l'élève. Cette partie a été souvent réalisée par les candidats avec des analyses intéressantes. Le jury a remarqué un manque de projection sur les remédiations possibles.

Cette partie se terminait sur la réalisation d'une frise de progressivité d'une compétence avec un exemple donné. L'évaluation par compétence est depuis un grand nombre d'années au cœur du quotidien des enseignants. Malgré l'exemple donné, les candidats ont peu abordé ce sujet ou alors avec un manque d'analyse de l'exemple ne permettant pas toujours d'observer une réelle progressivité de la compétence.

Observation du jury :

Le jury a apprécié :

- l'exploitation pour l'ensemble des candidats de la première partie avec une certaine rigueur dans les réponses apportées ;
- la pertinence des réponses proposées sur certaines questions techniques et scientifiques ;
- la qualité des stratégies de formations sur des thèmes imposés ;
- l'approche pédagogique permettant à l'élève d'utiliser la méthode du raccord noyé au regard de la fiche de préparation ;
- le fait que quelques candidats aient pris connaissance des documents techniques liés au produits Teroson afin d'en expliquer les avantages et inconvénients ;
- une structuration explicite des réponses : les candidats doivent être capables de se mettre dans une posture réflexive des activités menées afin de les expliciter à un public plus jeune et inexpérimenté ;
- l'analyse fine pour quelques candidats sur la frise de progressivité d'une compétence.

Le jury a regretté pour certains candidats :

- le manque de maîtrise concernant l'élaboration d'une gamme de réparation complète ;
- la non maîtrise des aspects scientifiques liés aux phénomènes de corrosion ;
- le manque d'exploitation du dossier pédagogique mis à leur disposition ;
- le faible degré de réflexion pédagogique ;
- un manque de clarté et de précision dans les réponses ;
- un argumentaire souvent limité ;
- la mauvaise gestion du temps sur une épreuve de cinq heures ;
- le manque de relecture des copies ;
- le manque de maîtrise dans la rédaction d'une fiche de préparation.

Conseils aux candidats :

Le jury conseille aux candidats de bien se préparer à cette épreuve². Un minimum de connaissance des textes réglementaires régissant la voie professionnelle et des stratégies pédagogiques à adopter en lycée professionnel est exigé.

La maîtrise des données et des procédures techniques utilisées dans la spécialité est l'élément essentiel de la réussite.

L'analyse préalable à toute exploitation de la documentation ne peut se concevoir qu'après une étude (lecture) complète et approfondie des dossiers et des documents. Cette phase incontournable doit permettre une approche logique et complète du travail demandé, rendant ainsi plus aisée la gestion du temps imparti.

Le dossier ressources doit être exploité de manière rigoureuse, judicieuse et complète ; la construction des réponses aux questions posées doit se faire dans une démarche logique appuyée sur des connaissances scientifiques, techniques et pédagogiques confirmées.

Il est également rappelé aux candidats de se munir du matériel de base pour ces épreuves : crayons de couleurs, règle, calculatrice ...

Il est conseillé aux candidats de s'entraîner à :

- analyser des organisations pédagogiques ;
- définir les objectifs d'une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques à mobiliser, les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée ;
- élaborer les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation, fiches contrats ...).

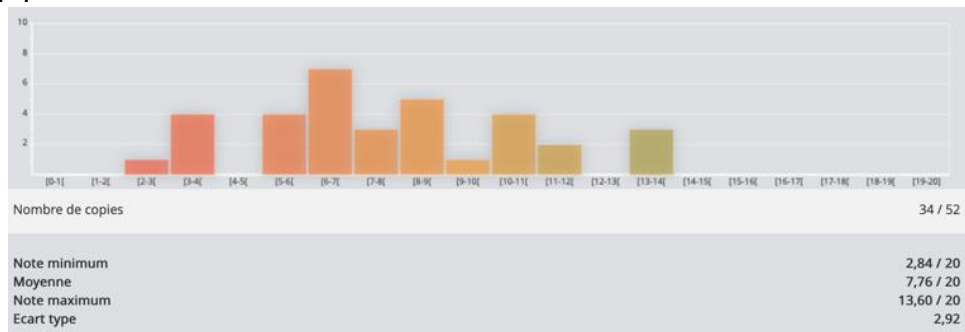
Les membres du jury invitent enfin les candidats à s'approprier les contenus et les modalités de formation et d'évaluation décrits dans les référentiels de certification des diplômés de la filière professionnelle.

² <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33990/enseigner-dans-lycee-professionnel-caplp.html>

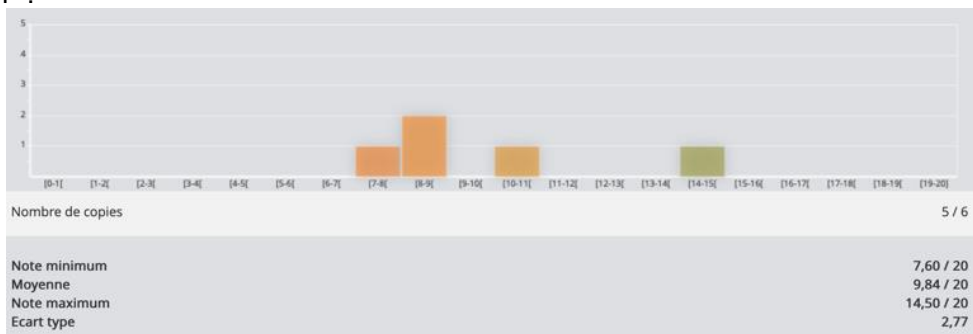
E. Résultats

Les statistiques générales de l'épreuve sont données ci-dessous.

Pour le CAPLP :



Pour le CAFEP :



Épreuve d'admission : épreuve de leçon

A. Définition de l'épreuve

1° Épreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception, l'animation et la justification devant le jury d'une séance d'enseignement dans la section et, le cas échéant, option du concours. Elle permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques.

L'épreuve prend appui sur les investigations et analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus et comporte la présentation d'une séance d'enseignement suivi d'un entretien avec les membres du jury.

L'exploitation pédagogique attendue, directement liée aux activités pratiques réalisées, est relative aux enseignements d'une classe de lycée professionnel pour un niveau donné.

Durée des travaux pratiques encadrés : quatre heures ; durée de la préparation de l'exposé : une heure ; durée de l'exposé : trente minutes maximum ; durée de l'entretien : trente minutes maximum.

Coefficient : 5.

L'épreuve est notée sur 20. 10 points sont attribués à la partie liée aux travaux pratiques et 10 points à la partie liée à la soutenance. La note 0 à l'ensemble de l'épreuve est éliminatoire.

B. Déroulement

Le jury souhaitant évaluer l'ensemble des activités professionnelles du carrossier, l'épreuve pratique est décomposée en deux parties :

- 3 heures sur une activité "cœur de métier" (ex : restructuration ...) ;
- 1 heure sur une activité connexe (ex : recherche et montage de teinte au spectrophotomètre).

Le déroulé est donc le suivant :

Travaux pratiques 4 heures (3 h + 1 h)		Exposé + entretien (1 h)
Intervention de carrosserie nécessitant la réalisation de mesures, contrôles et paramétrages sur véhicules actuels. L'épreuve a pour but de vérifier que le candidat est capable : - de réaliser une opération de diagnostic ; - de proposer une réparation adaptée ; - de réaliser un paramétrage sur des systèmes mettant en œuvre des énergies ; - de justifier ses choix et sa démarche.	Préparation de l'exploitation pédagogique (1 h)	Exposé (30 mn) Présentation d'une séquence d'enseignement en bac pro réparation des carrosseries s'appuyant sur l'une des activités support des travaux pratiques.
		Entretien avec le jury (30 mn)

C. Commentaires du jury

Remarques générales

Lors de cette session, le jury a remarqué que des candidats n'ont pas tenu compte des précédents rapports.

Comme précédemment, les candidats de cette session 2022 ont pu être classés suivant quatre profils :

- des candidats qui ont fait preuve d'une bonne aptitude professionnelle, ainsi que d'une aisance dans la communication et qui ont su prouver leur capacité à transposer leurs connaissances en construisant des progressions pédagogiques cohérentes;
- des candidats dont les compétences professionnelles et le niveau de culture technique sont avérés mais qui n'ont pas démontré un niveau suffisant de transfert à la pédagogie : ces difficultés étant souvent dues à une incapacité à concevoir une organisation pédagogique structurée et/ou à une méconnaissance du contexte lié au système éducatif et des textes réglementaires ;
- des candidats qui, tout en montrant des compétences professionnelles, n'ont pas le niveau permettant de les exprimer et de les présenter à un auditoire ;
- des candidats dont ce n'est pas la première présentation à l'épreuve d'admission et qui n'ont pas tenu compte des remarques faites précédemment. Pour ces derniers, une relecture attentive des rapports de jury des années précédentes et une préparation plus sérieuse au niveau technique et pédagogique est indispensable.

Analyse détaillée

L'épreuve de présentation d'une séquence prend appui sur des travaux pratiques. Ces travaux ainsi que la présentation révèlent un niveau correct d'une majorité de candidats sur les compétences « cœur de métier » du carrossier peintre. Toutefois, de grandes disparités ont été constatées notamment au niveau de la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques mais surtout didactiques liées à la pratique du métier d'enseignant.

Il est à noter que lors de cette session, quelques candidats n'ont pas su adopter la posture attendue à un futur cadre de la fonction publique.

1. Concernant les travaux pratiques

L'autonomie et la bonne volonté ont souvent été au rendez-vous : seule la différence de la maîtrise du geste professionnel des candidats explique la disparité des résultats de cette partie d'épreuve. Les temps impartis ont été suffisants pour la plupart des candidats qui ont su gérer leur temps.

Le jury rappelle que les méthodes de réparation doivent être réalisées dans les règles de l'art suivant les préconisations constructeurs. Les candidats doivent privilégier la méthode et l'explication des différentes étapes à la rapidité d'exécution (rentabilité). Dans l'exercice de leurs missions, les enseignants doivent être exemplaires dans la transmission des gestes professionnels.

De même, les enseignants doivent être des modèles dans le développement des compétences liées à la santé et la sécurité des élèves qui leur sont confiés.

Le jury a apprécié :

- la maîtrise technique correcte de l'utilisation des matériels, équipements ;
- le respect des recommandations des constructeurs pour la réalisation des réparations demandées ;
- la précision des gestes professionnels et la volonté de rendre un travail d'excellente qualité ;
- l'écoute attentive des informations données par les membres du jury, une autonomie dans la démarche de recherche d'informations (ressources mises à disposition) et une prise de temps suffisant pour pouvoir les exploiter ;
- le respect des consignes ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité et l'utilisation complète des équipements de protection individuelle ;

- le respect des règles et des procédures de protection des véhicules ;
- le niveau de réflexion, d'analyse et les stratégies proposées au jury ;
- la qualité des réponses apportées lors du questionnement lors de l'épreuve pratique ;
- la capacité des candidats à remettre en question leurs pratiques et leurs raisonnements.

2. Concernant l'exposé-leçon

Les objectifs de cette partie de l'épreuve n'ont pas été bien compris par des candidats qui n'ont pas su s'approprier les modèles d'organisation pédagogique pour les appliquer aux sujets proposés. Le jury rappelle que lors de cet exposé, le candidat doit expliciter la démarche méthodologique, mettre en évidence les informations données et les résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

En effet, environ la moitié des candidats n'ont pas soigneusement lu les consignes qui leur ont été données, ce qui leur a posé des problèmes lors de l'entretien. Aussi, le jury regrette comme précédemment que la grande majorité des candidats n'aient pas pleinement exploité les trente minutes qui leur étaient offertes pour présenter leur construction pédagogique.

Pour cette épreuve, le jury attend a minima la présentation d'un plan de séquence et de séances qui s'inscrivent dans une progression pédagogique réfléchi et formalisée. Il est fortement conseillé aux candidats de s'entraîner à présenter à l'oral un plan de séquence et le détail d'une séance structurée afin de ne pas produire une présentation orale trop courte qui les pénaliserait.

La maîtrise des outils numériques est vivement recommandée pour assurer la présentation des éléments attendus. Les meilleurs candidats ont su produire et exploiter avec aisance des présentations numériques pertinentes dans le temps de préparation qui leur était imparti, ce qui a été très apprécié.

Le jury rappelle qu'un futur enseignant doit maîtriser les compétences informatiques qui lui permettront de produire des documents de qualité pour ses élèves, d'exploiter des outils de suivi de compétences pour l'évaluation ... Les futurs candidats sont donc invités à se former et/ou s'auto former sur ces compétences indispensables à l'exercice du métier d'enseignant.

Pour les meilleurs candidats, l'échange a été constructif et a permis d'apprécier l'ouverture d'esprit de ceux-ci. Pour cette partie, le jury cherche :

- d'une part à évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau donné de classe de lycée professionnel ;
- d'autre part, à percevoir le potentiel d'évolution positive chez les candidats réellement novices dans ce métier.

Le jury attend du candidat comme chaque année :

- un niveau de maîtrise suffisant des outils numériques et de leur exploitation dans le cadre d'une présentation orale ;
- une maîtrise correcte de la langue et un niveau minimal de connaissance de la terminologie de base utilisée en pédagogie ;
- une posture de cadre de la fonction publique dès la première rencontre avec le jury ;
- un niveau correct d'écoute et de réactivité lors de la phase d'échange ;
- une prise en compte suffisante des besoins et acquis des élèves ;
- un niveau acceptable de réflexion, d'analyse des stratégies proposées ;
- l'aptitude à formaliser les organisations pédagogiques proposées ;
- la capacité à proposer des documents pédagogiques d'organisation et/ou des documents destinés aux apprenants ;

- une exploitation efficace du temps imparti notamment au niveau de l'exposé ;
- la connaissance des dispositifs d'évaluations utilisés dans la voie professionnelle.

Conseils aux candidats :

Le jury conseille aux futurs candidats :

- de prendre connaissance du règlement du concours et de s'y conformer ;
- de bien lire les détails de sa convocation jour, date, heure..
- de prendre en compte les recommandations décrites dans ce rapport de jury et les précédents ;
- de bien connaître la constitution et le contenu des différentes parties d'un référentiel de baccalauréat professionnel ou de CAP.
- de prendre connaissance du référentiel de compétences des enseignants ;
- de se rapprocher d'un établissement scolaire et de sa communauté éducative afin d'en appréhender davantage le fonctionnement et les enjeux en terme de formation des jeunes de la voie professionnelle d'autant plus que des réformes importantes y sont menées ;
- de mener une analyse réflexive concernant la réalisation des tâches professionnelles dans l'optique d'exploitations pédagogiques ;
- d'actualiser ses savoirs technologiques relatifs à la réparation, au revêtement des carrosseries et aux technologies nouvelles qui se développent fortement dans l'automobile ;
- de s'entraîner à exploiter des documents ressources, schémas, graphes ou courbes en relation avec la formation à assurer ;
- d'acquérir une bonne maîtrise des divers moyens de communication ;
- de maîtriser les outils numériques dans un cadre professionnel ;
- d'adopter une posture de professionnel de la carrosserie et de la peinture mais surtout une posture d'enseignant ;
- d'adopter, en toute situation des attitudes qui respectent les règles de protection des personnes des biens et de l'environnement, cette posture doit pouvoir transparaître aussi bien dans les activités pratiques que dans la construction pédagogique ;

Les candidats doivent maîtriser le cœur du métier, les techniques et l'utilisation des outillages spécifiques de la carrosserie et de la peinture, connaître les méthodes, les matériels et les équipements et s'adapter aux situations (matériels, produits) proposées. Ainsi, pour les épreuves, ils pourront être amenés à réaliser les activités suivantes : peinture et recouvrement d'un élément, restructuration, chassimétrie, dépose et repose d'un élément amovible, intervention sur des éléments de sécurité (exemple airbag), géométrie d'un train roulant, intervention sur matériau composite, débosselage sans peinture, panne électrique ...

Ils doivent aussi développer une certaine polyvalence en tenant compte de l'évolution de la profession en rapport avec les référentiels des diplômes.

Il est conseillé aux futurs candidats de se placer dans une posture de futurs professeurs et d'acquérir les connaissances requises pour développer des stratégies pédagogiques.

Les candidats ne doivent pas se contenter de leurs acquis, ils sont invités à approfondir leurs connaissances et à développer les compétences qui leur permettront d'anticiper l'évolution du métier visé. Pour les candidats n'ayant pas d'expérience de l'enseignement, le jury recommande de se rapprocher d'un établissement scolaire assurant une formation en « réparation des carrosseries » afin de mieux appréhender l'étendue des compétences attendues d'un enseignant.

D. Résultats

Statistiques et histogramme des notes obtenues aux épreuves de mises en situation professionnelles

	Public		Privé	
	TP / 10	Soutenance /10	TP / 10	Soutenance /10
Nb candidats présents	21		3	
Note maximale	9	9,5	7,5	5,5
Note minimale	3,5	0,5	6	4,5
Moyenne	6,00	4,05	6,67	4,83
Écart-type	1,63	2,39	0,76	0,58

E. Exemple d'épreuve

Présentation d'une séquence de formation portant sur le programme du Baccalauréat Professionnel Réparation des Carrosseries et s'appuyant sur l'activité TP 09 – D : " Contrôle analyse sur banc de mesure" + " réglage de phare "

TRAVAUX PRATIQUES : - PREMIÈRE PARTIE -

1 - Mise en situation de la première partie (durée 3h) Z22

Un véhicule ayant subi un choc avant (3^{ème} degré) est réceptionné en concession.

Il est demandé au candidat de remettre en conformité ce véhicule.

2 - Conditions de réalisation

Dans les conditions du concours, le véhicule est remplacé par une caisse nue de type "école" placée sur une aire dédiée, située en zone 22 (voir plan de zone). Le candidat doit veiller à la mise en sécurité totale de son poste de travail et des opérations nécessaires à la remise en conformité du véhicule.

3 - Nature de l'intervention

Tâches professionnelles : T3.1 contrôler la géométrie de la structure - T3.3 Remettre en ligne les éléments de la structure

REMARQUE IMPORTANTE : seule cette partie constituera la base de réflexion pour l'épreuve pédagogique. (L'exploitation pédagogique portera donc sur le contrôle, la mesure et la remise en conformité de la géométrie du soubassement).

Travail demandé au candidat :

- organiser le poste de travail,
- s'approprier l'ensemble des matériels et de la documentation technique associée,
- collecter et analyser les données techniques nécessaires (véhicule, appareil de contrôle),
- réaliser la mise en sécurité du véhicule et du poste avant toute intervention,
- réaliser un contrôle de soubassement,
- analyser le relevé des déformations,
- proposer une méthode de remise en conformité,
- installer, positionner l'outillage nécessaire (sans effectuer l'opération de vérinage),
- remettre en état le poste de travail.

L'intervention doit être conduite dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

4 - Ressources mises à disposition

Matériels : un poste équipé :

- D'un banc de mesure avec un système informatisé,
- d'une unité de vérinage et d'un poste de soudure.

Documentation :

- La documentation technique partielle du véhicule,
- la documentation technique des matériels,
- le référentiel Baccalauréat professionnel de réparation des carrosseries.

RÉPARATION ET REVÊTEMENT EN CARROSSERIE

Admission : durée : 5 heures (TP3h +1h + exploitation pédagogique 1h)

Présentation d'une exploitation pédagogique des travaux pratiques

Exploitation pédagogique

Durée de l'épreuve : 1 heure (30 mn d'exposé + 30 mn d'entretien)

Sujet N° 09 – D : Châssimétrie | contrôle et analyse de déformation

Contexte pédagogique

Une séquence de formation comporte une série d'activités dont l'une d'entre elles prend appui sur l'activité pratique de cette épreuve du CA/PLP.

Cette séquence doit contribuer à faire acquérir à des élèves préparant le *Baccalauréat Professionnel réparation des carrosseries* tout ou partie de la compétence :

C 3.1 : Contrôler l'état géométrique des structures et des trains roulants.

Niveau de la classe : Première baccalauréat.

Objectif pédagogique de la séquence : L'élève doit être capable d'effectuer les contrôles et les mesures du soubassement.

Travail demandé

Durant la durée de l'exposé (30 mn) vous devrez, dans le cadre d'une démarche inductive ou déductive, présenter :

- la situation de l'intervention dans le parcours de formation (progression de la classe) ;
- la structure de la séquence pédagogique (nature, situation et succession des activités de type cours-TD-TP d'observation ou d'application, évaluation, synthèse, ...) ;
- le plan de la séance concernée par l'objectif opérationnel visé ;
- la (ou les) connaissance(s) nouvelle(s) apportée(s) ;
- la trame des documents envisagés à destination des élèves ;
- les éléments d'évaluation de l'acquisition des connaissances nouvelles apportées aux élèves ;
- les moyens de remédiation éventuelle pour les élèves en difficulté.

Épreuve d'admission : épreuve d'entretien

A. Définition de l'épreuve

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve : trente-cinq minutes. Coefficient 3.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement.

B. Déroulement de l'épreuve

Pour des raisons d'équité, la durée des entretiens est fixe. Le jury veille à ce que les temps impartis soient respectés. Il convient aux candidats d'être vigilant quant à la durée de leurs réponses.

Le candidat ne dispose d'aucun document. Le jury n'intervient pas pendant les cinq minutes de présentation du candidat.

Le déroulé est rappelé ci-dessous :

15 minutes	5 minutes maximum	Présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.
	10 minutes minimum	Échanges suite à la présentation
20 minutes (10 + 10 min)		Deux mises en situation professionnelle <ul style="list-style-type: none">- d'enseignement- en lien avec la vie scolaire

Les mises en situation professionnelle sont définies par le jury en amont du passage des candidats. Une lecture de ces mises en situation professionnelle est réalisée par un des membres du jury.

C. Commentaires du jury

Cette épreuve est révélatrice de la posture professionnelle du candidat mais aussi de son éthique, sa déontologie et ses futurs réflexes professionnels. Elle sollicite, au-delà des aptitudes disciplinaires, les compétences professionnelles transversales essentielles à l'exercice du métier d'enseignant. De manière générale, les candidats ont bien appréhendé le format de cette nouvelle épreuve mais elle semble insuffisamment préparée pour un nombre significatif d'entre eux.

• **Présentation (1^{ère} partie)**

Dans leur grande majorité, les candidats ont préparé cette première partie de l'épreuve. Ils utilisent la totalité des cinq minutes qui leur sont attribuées pour présenter leur parcours et leurs motivations à accéder au corps des professeurs de lycée professionnel.

Le jury constate que la majorité des candidats présentent leur parcours de façon chronologique sans mettre suffisamment en évidence la projection de leur(s) expérience(s) dans l'exercice du métier d'enseignant. Les motivations présentées par les candidats sont souvent succinctes et consensuelles.

Les candidats les mieux préparés ont réussi à faire le lien entre leurs différentes formations ou leurs différents diplômes obtenus durant leur scolarité, leur vie professionnelle ou leurs engagements associatifs avec le métier d'enseignant. Le jury a apprécié les candidats qui ont su mettre en avant les compétences pédagogiques et didactiques acquises tout au long de leur parcours.

Le jury recommande aux futurs candidats :

- de sortir d'une description purement chronologique de leur parcours qui est déjà décrit sur la fiche individuelle de renseignements ;
- de mettre en évidence leurs expériences transposables dans le métier d'enseignant et d'explicitier la façon dont cette transposition est envisagée. Pour cela, les candidats peuvent s'appuyer sur leurs expériences acquises dans le monde professionnel, dans le monde associatif ou encore dans le cadre de travaux de recherche et transposer leurs compétences au regard du référentiel de compétences des métiers du professorat ;
- de bien approfondir leurs motivations pour éviter des réponses consensuelles.

• **Mises en situation professionnelle (2^{ème} partie)**

Le jury a constaté avec satisfaction que les situations professionnelles sont, dans l'ensemble, bien comprises par les candidats. Le traitement instantané du problème rencontré dans les différentes situations qu'elles soient de l'ordre de l'enseignement ou de la vie scolaire est bien appréhendé. Il est noté qu'il a été souvent plus aisé pour les candidats d'analyser la situation en classe que de se projeter dans une situation relevant de la vie scolaire.

Les réponses apportées démontrent, pour la plupart, du bon sens et du pragmatisme des candidats. Toutefois, le jury constate parfois une analyse trop succincte des situations professionnelles.

Peu de candidats parviennent à mettre en évidence les valeurs de la République et les exigences attendues du fonctionnaire en regard des situations professionnelles exposées. Ils se contentent parfois de les citer ou d'en donner une définition approximative ; cela ne leur permet pas de proposer des actions pertinentes en lien avec la situation proposée.

Les ressources et les partenaires (internes et externes à l'établissement scolaire) sont trop peu connus, beaucoup de candidats formulent des réponses dont le périmètre se limite à la classe ou à l'atelier. Le fonctionnement d'un établissement d'enseignement est trop peu connu et les différents acteurs ne sont pas toujours identifiés précisément et lorsqu'ils le sont, leurs missions et statuts ne sont pas suffisamment appréhendés.

Par ailleurs, l'organisation des enseignements en lycée professionnel doit être mieux cernée par les candidats : organisation du travail en équipe disciplinaire autour de découpages horaires respectant les attendus de la transformation de la voie professionnelle, liaisons avec les autres disciplines, utilisation des référentiels.

Le jury souligne que certaines solutions proposées par les candidats ne tiennent pas compte de l'ensemble du groupe classe ; les autres élèves qui peuvent être présents ne peuvent pas être négligés.

Les candidats ont rencontré des difficultés pour proposer des axes de réflexion à moyen terme, la projection à long terme n'a quasiment pas été abordée.

Le jury attend du candidat qu'il propose des actions pédagogiques et éducatives permettant d'inscrire les enseignements des élèves dans des parcours éducatifs tels que le parcours santé ou citoyenneté sur le moyen et long terme.

Le jury a particulièrement apprécié les candidats qui ont proposé des solutions personnelles argumentées et qui ont démontré une analyse réflexive globale. Certains candidats ont montré leur capacité d'analyse à travers la mobilisation des savoirs, de leur expérience souvent très riche et plus globalement de leur curiosité intellectuelle. Cette capacité de discernement, qui relève d'une intelligence de la situation a été, pour les meilleurs candidats, associée avec une clarté de l'exposé.

A l'opposé, les solutions purement répressives interrogent le jury sur la bienveillance et l'accompagnement qu'un public de lycée professionnel nécessite. L'externalisation systématique des situations conflictuelles questionne sur la capacité des candidats à gérer un ou des apprenants.

Le jury recommande aux futurs candidats de consulter et s'appropriier les différentes ressources à disposition du public sur les différents sites institutionnels (cf ressources mobilisables). L'identification des valeurs de la République concernées par les mises en situations professionnelles exposées restent un élément d'analyse primordial pour déterminer des actions possibles. Enfin, le jury recommande aux futurs candidats de se projeter dans le rôle permanent d'éducateur d'un enseignant et ne pas réduire les actions envisagées à une réaction immédiate.

Afin de se préparer efficacement, il est conseillé aux candidats de se rapprocher d'un lycée professionnel ou d'une section d'enseignement professionnel dans un lycée polyvalent, mais également de consulter le site Eduscol, sur lequel de nombreux outils et informations sont disponibles.

D. Ressources mobilisables

Le jury conseille aux candidats de s'appropriier les informations données sur la nouvelle épreuve d'entretien (attendus, conseils et exemples de situations professionnelles) :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid159421/epreuve-entretien-avec-jury.html>

Pour construire ses réponses, le candidat fait appel à l'ensemble des expériences et des connaissances dont il dispose et qu'il mobilise avec pertinence, expériences et connaissances proprement disciplinaires ou participant d'une déontologie professionnelle.

Cette déontologie professionnelle suppose au moins l'appropriation par le candidat des ressources et textes suivants :

- Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/droits-et-obligations>
- Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du [code de l'Éducation](#).
- Le vade-mecum "la laïcité à l'École" : <https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole>
- Le vade-mecum "agir contre le racisme et l'antisémitisme" : <https://eduscol.education.fr/1720/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>
- "Qu'est-ce que la laïcité ?" Une introduction par le Conseil des Sages de la laïcité - Janvier 2021. Téléchargeable sur <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- Le parcours magistère "faire vivre les valeurs de la République" : <https://magistere.education.fr/f959>
- "Que sont les principes républicains ?" Une contribution du Conseil des sages de la laïcité - Juin 2021. Téléchargeable sur <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- "La République à l'École", Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche »
- Le site IH2EF : <https://www.ih2ef.gouv.fr/laicite-et-services-publics>

E. Résultats

Les statistiques générales pour cette épreuve sont données ci-après.

	CAPLP (public)	CAFEP (privé)
Nb candidats présents	21	3
Note maximale	18	17
Note minimale	1	11,5
Moyenne	10,26	14
Écart-type	4,52	2,78